

RFID à Paris, la mauvaise idée ?

Dans le premier numéro de 2008 du BBF¹, Christophe Robert fait preuve d'un grand enthousiasme au sujet de l'introduction dans les bibliothèques de la RFID. Cette technologie d'identification des documents est actuellement utilisée dans les bibliothèques municipales parisiennes de Marguerite Yourcenar (15^{ème} arrondissement) et de Chaptal (9^{ème} arrondissement) et va être apparemment étendue à l'ensemble des bibliothèques du réseau. En tant que bibliothécaire il me semble nécessaire de faire remonter notre expérience au quotidien dans le domaine et par là même nuancer quelque peu un courant de pensée dominant (Livre Hebdo en a fait sa couverture il y a un ou deux mois) au sujet d'une technologie pour le moins nouvelle dans notre métier.

Je tiens à dire premièrement que globalement, l'essentiel des problèmes que nous rencontrons est dû à notre SIGB agonisant, le bon vieux GEAC Plus. Espérons que son successeur, VSmart, qui doit arriver dans nos bibliothèques en janvier 2009, saura nous faire oublier ces difficultés. Mais j'en doute, car les problèmes rencontrés sont bel et bien imputables à cette technologie que je n'hésiterai pas à qualifier d'inachevée et d'inefficace. Je précise que je ne suis pas un technophobe vieillissant mais bien un jeune technophile soucieux de ne pas gaspiller les deniers de l'Etat.

Pour ses thuriféraires, la RFID peut sans problème supplanter le couple code-barres + antivol magnétique. Selon leur avis, la RFID est même plus rapide, plus efficace et permet de rendre de nouveaux services aux lecteurs. Analysons ce qu'il en est dans le détail en suivant tout simplement le circuit du livre depuis son arrivée à la bibliothèque jusqu'à son pilon.

- **Combien ça coûte réellement ?**

Etant donné que nous sommes obligés de coller des codes-barres sur nos documents puisque c'est la règle de notre réseau et que notre SIGB ne nous permet pas d'encoder directement les puces avec un numéro d'exemplaire, et même si le prix des puces est constamment en train de baisser, le surcoût de l'équipement RFID est non négligeable, puisque largement supérieur au magnétique. Un moyen terme serait d'acheter des puces avec

¹ ROBERT, Christophe, « Bibliothèque et RFID », *BBF*, 2008, n° 1, p. 96
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 20 février 2008

un code-barres imprimé dessus diront certains. Non seulement ce n'est pas prévu dans le marché actuel mais encore cela ne conviendrait aux documents composites : deux DVD ou CD, un livre + un CD... Sachant par ailleurs que de l'aveu même d'un responsable de la RFID que les tarifs du magnétique sont en train de s'effondrer du fait de la concurrence de la RFID, je me dis qu'il serait plus opportun de continuer à en acheter.

- **Sur tous les supports ?**

CD, DVD, textes lus... C'est la panique la plus totale. Pour ne parler que de la protection antivol, c'est une catastrophe. Dans ma bibliothèque, mais on m'a assuré que ce n'était pas « normal », les portiques ne sonnent que si le document passe à moins de 15-20cm des bords et... à la main ! Qu'on soit bien clairs sur ce point, la RFID n'est pas un système antivol viable. Au prêt, mais j'y reviendrai, c'est complètement impossible de lire un double CD ou DVD... les puces se parasitent... on croit rêver... Un problème a également surgi lors de l'équipement de document ayant une couverture ou une encre métallique (notamment la collection SF de Robert Laffont) : les puces sont tout simplement illisibles. Encore une fois, le responsable de la société RFID est resté perplexe : il n'y a actuellement aucune solution.

Par ailleurs, les puces ont une épaisseur qui n'est pas égale sur toute leur surface. Certes, nous ne rencontrons pas les mêmes difficultés de stabilité qu'avec le magnétique. Néanmoins, de nombreux lecteurs reviennent en se plaignant de ne pouvoir lire le document. Il est notable que les difficultés de lecture interviennent sur tout type de lecteur : salon, PC fixe ou portable.

- **Vous avez dit « esthétique » ?**

C'est là un argument mineur en défaveur de la RFID mais il faut bien avouer que pour les livres jeunesse, mêmes transparentes, les puces sont hideuses et surtout peu discrètes !

- **Et rapide ?**

Le gain de temps est pour nous inexistant. A se demander même si ce n'est pas le contraire car en plus de la saisie, nous devons encoder tous les documents afin d'inscrire le code-barres dans la puce. Sans parler des « ruses de sioux » que nous déployons pour tenter de cacher ce gros carré blanc qu'il est si tentant d'arracher.

Pour résumer, voici un tableau récapitulatif (et objectif) des étapes de traitement des documents :

étape	Magnétique + CB	RFID + CB
1	équipement physique	équipement physique
2	pose CB	pose CB
3	pose bande magnétique	pose puce
4	saisie	saisie
5	mise en rayon	encodage
6	prêt : CB	mise en rayon
7	désactivation antivol	prêt RFID + désactivation antivol

- **Un anti-vol efficace ?**

Le magnétique était bien loin d'être efficace à 100%. Les démagnétiseurs ainsi que les portiques guère plus. Avec la RFID, on nous a dit dès le départ que le taux d'erreurs serait le même, pour éviter a priori tout reproche de ce type. Par ailleurs, on connaît d'ores et déjà le moyen passer les portiques sans sonner : ou bien on place le document dans un sac « blindé » (comportant du métal, comme certains sacs à surgelés) ou bien on perce la puce avec une aiguille.

Sans être un forcené de la protection des documents, je m'interroge sincèrement sur l'efficacité d'un tel système...

- **Des transactions sans failles ?**

Attention, galère. Notre SIGB étant ce qu'il est, la détection de la puce passe par un logiciel tiers qui fonctionne assez bien. Il agit en fond de tâche comme périphérique de saisie (comme une douchette, que nous utilisons toujours pour les cartes de lecteurs). Désormais, la société qui nous installé le logiciel l'a programmé de telle manière que la platine active ou désactive l'antivol dès q'une puce est détectée, suivant qu'on soit en prêt ou en retour..

Le souci c'est que la platine est bien loin d'être aussi performante que l'on a bien voulu nous faire croire. Il faut souvent tourner et retourner les livres dessus afin d'obtenir le numéro. Les manipulations sont donc très longues, fastidieuses et angoissantes : a-t-on bien désactivé (ou réactivé) cette fichue puce ? Heureusement, en définitive, que nous avons toujours les code-barres, qui nous permettent en dernier recours de faire un prêt...

Pour les doubles CD et DVD, le plus simple reste encore de biper le code-barres, puis de sortir les galettes de leur étui et de les frotter péniblement sur les platines.

- **Je suis une machine ?**

Les transactions à la banque de prêt ne sont pas le lieu idéal pour aller à la rencontre du lecteur, surtout dans une grande médiathèque. Cette opinion, largement partagée dans les sphères bibliothéconomiques, serait peut-être à nuancer. Néanmoins, le temps passé à la banque de prêt permet de voir concrètement « ce qui sort » et de se rendre compte du type de lecteur qui emprunte. Les automates supprimeront cette rare opportunité de voir les documents vivre leur vie, au prêt comme au retour et c'est, selon mon avis, bien dommage.

Mais avec la RFID, l'automate est déjà là : l'agent qui prend les documents des mains du lecteur (invisible) ne les regarde même plus : il a les yeux rivés sur l'écran, et place les documents sur la platine sans se soucier de ce qui est emprunté : la transaction va-t-elle fonctionner ? Avec le code-barres, au moins, l'agent a le temps, s'il le souhaite, de jeter un œil sur le titre du document, puisque celui-ci est sur la même surface que le fameux code-barres.

- **Un système compatible ?**

Nous avons eu la chance à Paris, de changer de fournisseur RFID : nous avons de nouvelles puces mais toujours les mêmes platines, le marché étant divisée entre deux fournisseurs... concurrents. Les systèmes sont compatibles, nous a-t-on rassuré. Par contre... il ne s'agit pas de la même norme antivol... ah bah oui... Suffit de repasser tous les documents et d'activer le nouveau protocole. Heureusement, on nous a fourni du personnel (de bibliothèque) et du matériel pour effectuer l'opération, au demeurant très simple. On utilise un Pocket PC qui par liaison Wi-Fi, commande un boîtier RFID auquel est raccordé une sorte de tapette à mouche. C'est le même matériel que pour les inventaires. Il suffit de passer le plumeau contre les livres et c'est bon. Idem pour les CD et DVD mais là il faut bien passer les documents un par un. Bien entendu, il y a un pourcentage d'erreur. Ajouté au pourcentage d'erreur originel...

- **Et l'écologie dans tout ça ?**

La gestion des déchets est aujourd'hui au cœur des questions environnementales et c'est une bonne chose que les bibliothèques intègrent cette problématique dans le traitement des

documents. Il est donc souhaitable que cette réflexion s'étende à la RFID. En effet, les puces RFID ne sont pas un modèle en la matière. En plus des colles et des parties métalliques dont elle est composée, certaines puces dites « actives » (ou équipées de « booster » pour les CD et DVD notamment) comportent également une pile électrique.

Ce détail n'est pas anodin, il signifie premièrement que ces puces ont une durée de vie limitée. Il est donc nécessaire de conserver un numéro d'identification de type code-barres encore une fois, pour conserver la pérennité du document dans les collections. Deuxièmement, il est hors de question de jeter ces puces au rebut sans prendre des précautions plus importantes que nous ne le faisons avec nos déchets « magnétiques » actuels. Il est peut-être temps de poser la question aux industriels : sont-ils prêts à retraiter nos documents « pucés » ainsi que la loi oblige les fabricants de piles et de batteries électriques ?

- **Des inventaires instantanés ?**

Le matériel employé pour les inventaires est le même que celui qui nous a servi pour convertir les puces d'un format d'antivol à un autre. Comme les platines de prêt, ce système n'est pas satisfaisant car de nombreuses erreurs sont possibles. Certes, le temps nécessaire est sans doute raccourci par le recours à la RFID mais il y a fort à parier que le travail de correction soit plus long et qu'il faille parcourir les rayons un listing en main à la recherche des « oubliés » de la technologie.

On nous objectera que ce système est fiable et qu'il a été choisi dans de nombreuses sociétés privées, notamment dans le domaine des transports et de la logistique. Cet argument mérite qu'on s'y attarde, pour mieux en démontrer l'absurdité.

Premièrement, et avant toute chose, ce n'est pas parce qu'une pratique est dominante qu'elle est juste ou bonne en soi.

Deuxièmement, les entrepôts et les bibliothèques n'ont pas du tout les mêmes besoins, même lors des inventaires. Nous ne gérons pas un stock d'objets mais des collections de documents. Là où l'industrie mise sur la quantité, les bibliothèques misent sur la diversité. Mis à part les doublons, un établissement traite des exemplaires et non des références. Ce dont nous avons besoin c'est d'un système assez fiable pour reconnaître exactement nos exemplaires, un à un, et ce, dans une surface beaucoup plus limitée que celle des dépôts commerciaux.

Enfin, la technologie RFID est loin d'être utilisée de façon massive dans l'industrie et le commerce. Ceux qui ont déjà ouvert un ordinateur le savent bien : les composants sont

étiquetés avec de très nombreux codes-barres. A titre d'exemple, un disque dur comporte entre 8 et 10 codes-barres...

- **De nouveaux services ?**

La RFID est supposée nous permettre d'introduire en bibliothèque de nouveaux services pour les lecteurs. C'est une bonne chose, mais quels sont-ils exactement ?

Le retour en tout point : au lieu d'obliger le lecteur à ramener l'ouvrage emprunté dans l'établissement où il l'a trouvé, il peut le déposer dans n'importe quel bibliothèque du réseau. Ce service, complètement nouveau dans le réseau parisien, est déjà en place dans de nombreuses agglomérations, dont la Ville de Lyon, qui pratique ce système depuis longtemps. Seulement, ce service ne nécessite en aucun cas la RFID. Pour le mettre en place il faut simplement des camions, de l'essence et des transporteurs pour faire la navette entre les bibliothèques. Actuellement, GEAC est même paramétré pour... (les documents rendus dans d'autres établissements sont indiqués « en transit » dans le système).

La relocalisation automatique des documents : il s'agirait d'un service complémentaire du précédent. Les documents rendus passeraient dans le catalogue de la bibliothèque de retour. Outre le faible intérêt de ce service, il ne requiert lui non plus aucunement l'usage de la RFID. Ce service dépend entièrement du SIGB qui détermine les règles de localisation.

Les automates de prêt : c'est l'argument massue employé par notre administration pour faire passer la pilule de la RFID. Or, encore une fois, des automates de prêts existent déjà pour le magnétique et ce, depuis un petit moment... La RFID n'apporte absolument rien de plus.

Une meilleure interactivité : il serait possible pour les lecteurs d'obtenir des informations supplémentaires sur un document en le plaçant sur une machine ou un catalogue informatique équipé d'un lecteur RFID grâce aux informations stockées dans la puce. Non seulement c'est une mauvaise idée de stocker des données dans un support périssable (pilon, vol, dégradations de tout type) mais c'est une erreur de penser que ce type de service se fait sans l'appui d'une base de donnée efficace.

En définitive, ce qui compte réellement dans le développement des services au public liés aux documents c'est de développer et de constituer une base de données efficace, fiable, évolutive et ergonomique. C'est pourquoi il est essentiel de bien mesurer l'importance du SIGB qui va, de plus en plus, être au cœur de notre métier, dans tous nos aspects.

Dans ces conditions, il semble urgent de rouvrir un débat qui n'a jamais vraiment eu lieu dans les bibliothèques, sur le bien-fondé de la RFID. De nombreux professionnels de banlieue et de province auraient sans doute beaucoup à nous apporter dans le cadre de cette discussion.